

**Ecole Communale
Boussu-lez-Walcourt**

**Feuille de liaison
Document « rentrée »
1**

**Vendredi 1er
septembre 2017**

Signature des parents
ou du responsable



**Merci de rapporter la
farde de liaison pour le
mardi 5 septembre
2017**

**ECOLE FONDAMENTALE COMMUNALE
Direction**

**Chaussée de Beaumont, 87
6440 BOUSSU-LEZ-WALCOURT
Tél. / fax : 071 / 63 38 62 - 0471 / 50 55 70
ecoleboussulezwalcourt@hotmail.fr**

Adresse du blog de l'école : <http://ecole-blw.classebranchee.be>

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Au nom de l'ensemble du personnel de l'école de Boussu-lez-Walcourt, c'est avec plaisir que je vous retrouve pour cette nouvelle année scolaire 2017-2018. Par la même occasion, je vous remercie pour votre confiance et souhaite la bienvenue à nos nouveaux élèves ainsi qu'à leurs parents.

Soyez aussi assurés que nous ne manquerons pas d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage à tous nos élèves afin de leur garantir un enseignement de qualité. C'est dans cette optique que nous avons revu l'organisation des classes en section primaire :

Madame Tenret, titulaire de P1/2, aidée par Monsieur Charon
Monsieur Charon et Madame Stéphanie, co-titulaires de la classe P3/4
Monsieur Toussaint et Madame Stéphanie, co-titulaires de la classe P 5/6

Je vous invite à prendre connaissance de ces premiers documents destinés à vous apporter les principales informations relatives à l'organisation générale de l'école.

Un grand merci pour votre confiance et bonne lecture.

Patrick Toussaint

Deux petits rappels importants ...

- ✦ La farde de liaison est à rendre, signée **au plus tard à la date demandée** sur le document (le contenu des feuilles de liaison peut être consulté sur le blog de l'école)
- ✦ **En toutes circonstances, conduire les élèves inscrits en maternelle après des institutrices (« couloir » fictif sur la cour le long des fenêtres des classes primaires).**

INVITATION à la première réunion de l'Amicale des Parents ce mardi 5 septembre 2017 dès 16 h 30.
Objet : calendrier des festivités
Bienvenue à toutes et à tous.

Sécurité

Durant le congé, la porte d'entrée principale a été équipée d'un système de fermeture avec électro-aimant. L'objectif de l'installation d'un tel système reste bien entendu la sécurité des enfants et plus particulièrement celle des petits.

Fonctionnement

L'ouverture de la porte ne sera effective que si l'on appuie sur l'interrupteur et que l'on actionne simultanément la clenche.

Précaution

Afin de ne pas occasionner de dégâts à la porte vitrée, il est demandé d'effectuer cette opération avec délicatesse.

Merci pour votre compréhension.

Jeux sur la cour

L'organisation des jeux sur la cour va être soumise à des règles très strictes. Des zones de jeux mais aussi une zone de calme ont été déjà tracées ; quelques zones supplémentaires devraient venir s'ajouter très prochainement.

Un règlement sera expliqué et remis à chaque enfant. Ce règlement sera d'application durant toutes les heures d'ouverture de l'école.

A suivre ...

Nous espérons que vous apprécierez ce projet dont l'objectif est d'offrir un espace de récréation encore plus sécurisé.

Information

Le vendredi 29 septembre 2017, nous partirons en excursion à Ragnies. Cette excursion est destinée à tous les élèves du maternel et du primaire. Le thème sera le Moyen-âge.

A suivre ...

Repas de la garderie du mercredi midi

Madame Chantal insiste pour que les enfants qui s'inscrivent à la garderie du mercredi et qui prennent le repas préparé par ses soins lui remettent directement la somme de 2 euros afin de faciliter sa comptabilité mais aussi les oublis.

Un grand merci pour madame Chantal



Restons vigilants Et évitons la propagation de ces parasites indésirables



Informations diverses ...

Horaires des cours



Matinée : de 8 h 30 à 12 h 05
Après-midi : de 13 h 35 à 15 h 30

La surveillance encadrée par les enseignants débute à 8h15 le matin et 13h20 l'après-midi.

Pour la bonne organisation des cours, il est demandé **d'éviter les arrivées tardives** tant pour les classes primaires que pour les classes maternelles.

Les garderies

Des garderies payantes (attestation fiscale semestrielle) sont organisées par l'Amicale des Parents et ce, de 7 h 00 à 8 h 15 le matin ainsi que de 15 h 30 (16 h 30 pour les primaires) à 17 h 30 au plus tard le soir.

Une garderie est aussi organisée le mercredi après-midi avec repas facultatif (2€). Pour plus d'informations, contactez les surveillantes.

Le tarif de cette garderie est disponible sur demande.

Entrées et sorties des enfants à l'école

Le matin et l'après-midi, pour tous, entrée par la porte côté primaire (à droite du bâtiment)

Sorties le midi et l'après-midi par cette même porte pour les classes primaires

Sorties le midi et l'après-midi par la porte située sur la gauche du bâtiment pour les classes maternelles

La classe et la cour pour les enfants

La classe est le local réservé exclusivement aux enfants et aux enseignants.

Une exclusivité à respecter.

Personne n'accédera donc à ces locaux sauf en présence d'un enseignant.

Excepté pour l'accueil des enfants des classes maternelles, la cour des primaires leur étant réservée, nous vous demanderons **d'éviter les déplacements sur celle-ci** (sauf lors de l'accueil du matin pour déposer les malles sous le préau ou encore pour accéder à la garderie, par ex.).

Absences - Important

A partir de **3 jours consécutifs d'absence**, un certificat médical est obligatoire pour les élèves des classes primaires.

Pour 1 ou 2 jours, les parents **fourniront un justificatif sur papier libre**. Aucune absence ne peut rester injustifiée pour le service de vérification de l'obligation scolaire.

Repas chauds à l'école

Les repas complets sont réservés et payés le vendredi matin auprès de Mr Charon. Le prix est de 3,25 € par repas. **Attention**, pour les **potages** (0,40 € par jour), la réservation se fait auprès des titulaires de classes sous forme de tickets.

Les menus sont distribués toutes les deux semaines et sont aussi affichés aux entrées de l'école.



Repas de midi à l'école

Nous insistons cette année pour que les enfants n'oublient ni ne laissent trainer leurs boîtes à tartines ou encore leurs gourdes ou autres emballages sur la cour. Merci d'être vigilants pour le retour de ces objets à la maison.

Visite médicale – Dates

P4 : le 13/10/2017 à 8 h 30 (examen de la vue à l'école)

P2 et P6 : visite médicale à Chimay le mercredi 26/10/2017 (départ 8 h 30, retour vers 12h00-12h10)

Maternelles : à suivre

Etude



Une étude est prévue jusque **16 h 30** les lundis, mardis, jeudis et vendredis. **Elle est réservée uniquement aux élèves des classes primaires.**

Cette étude est gratuite. ATTENTION, l'étude est un moment privilégié durant lequel calme et discipline doivent régner pour effectuer les tâches scolaires (devoirs et leçons).

Un plus cette année, deux dames s'occuperont de l'étude.

Attention : les dames ont une mission de surveillance et non de correctrices.

(En cas de retard, les enfants seront confiés directement à la garderie)

Education physique - Psychomotricité

Les cours de gym pour les primaires se donnent :



-le lundi après-midi et le jeudi matin pour les 1^e, 2^e, 3^e, 4^e

-le jeudi matin pour les 5^e, 6^e

Les cours de psychomotricité pour les maternelles se donnent le lundi et le vendredi.

Pour les primaires : tenue de gym dans un sac avec short, tee-shirt et surtout des babys de gym (baskets acceptées si elles sont propres et restent dans le sac à l'école).

Pour les maternelles : uniquement les babys.

Natation classes primaires



A suivre ...

Récréations - Ballons

Pour des raisons de sécurité, les jeux avec des ballons seront réglementés durant toutes les récréations.

Les ballons seront mis à la disposition des enfants par l'école (plus de ballons extérieurs).

Calendrier scolaire

Année scolaire 2016-2017

Rentrée scolaire	vendredi 1 ^{er} septembre 2017
Fête de la Communauté française	mercredi 27 septembre 2017
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 30 octobre 2017 au vendredi 3 novembre 2017
Commémoration du 11 novembre	samedi 11 novembre 2017
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 25 décembre 2017 au vendredi 5 janvier 2018
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 12 février 2018 au vendredi 16 février 2018
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 2 avril 2018 au vendredi 13 avril 2018
Fête du 1 ^{er} mai	mardi 1 ^{er} mai 2018
Congé de l'Ascension	jeudi 10 mai 2018
Lundi de Pentecôte	lundi 21 mai 2018
Les vacances d'été débutent le	1 ^{er} juillet 2018

